



Renouvellement d'une demande consécutif à une caducité

Par **FL75015**, le **02/01/2010** à **19:13**

Bonjour,

Assistée par une avocate de mon choix, ma dernière date de comparution était le 26/11/09. Mon avocate m'a dit que je n'avais pas besoin d'être présente. J'ai essayé de la joindre par la suite, pour savoir si l'affaire avait été renvoyée, mais aucune nouvelle de sa part depuis. Je reçois le 31.12.09 une lettre du Conseil des Prud'hommes prononçant la caducité du dossier car je n'étais pas présente. Je suis bien évidemment surprise. Cependant, pour en venir au fait, je me demande comment je peux renouveler ma demande : écrire une lettre, et si oui, comment la formuler.

Un grand merci d'avance pour toute aide de votre part.

Excellente Année 2010 à tous.

Françoise